

## **5<sup>ème</sup> dimanche de Carême.**

Nous voici au 5<sup>ème</sup> dimanche de Carême : dernier dimanche avant d'entrer dans la Semaine Sainte par la porte des Rameaux et déjà de la Passion.

Nous changeons d'évangéliste et ce dimanche saint Luc cède la place à saint Jean. Mais il s'agit toujours de péché, de grâce et de miséricorde.

Le combat spirituel contre les tentations, évoqué dès le premier dimanche de notre itinéraire vers la liberté, n'est pas le seul que nous ayons à mener au nom de notre saint Baptême, nous le savons. Il faut lutter contre le péché avant de le commettre, une fois commis et même encore après en avoir reçu le pardon !

Le pardon peut remplir notre bouche de rires et nous faire pousser des cris de joie pour les merveilles que le Seigneur fait pour nous (cf. Ps). La pénitence fait partie de ces merveilles ! D'ailleurs le nom complet du sacrement de la miséricorde est 'sacrement de la réconciliation et de la pénitence'.

Le sacrement de la Réconciliation nous sauve, nous libère, nous rétablit dans la communion avec le Dieu d'amour qui ne nous a rien refusé, puisqu'il nous a donné son Fils unique ! Mais une fois sauvés, une fois le pardon reçu notre combat se poursuit et ce combat s'appelle la pénitence !

Qu'est-ce que la pénitence ? A-t-on besoin de faire pénitence si nous avons reçu l'absolution ? L'absolution n'est-elle pas suffisante ?

La pénitence n'est pas un ajout extérieur qui viendrait compléter l'absolution. Elle est intrinsèque à une réconciliation authentique. Elle est présente dans la brève parole de Jésus, à la fin de l'Évangile que nous venons d'entendre : « Va, et désormais ne péche plus » ! Ce n'est pas un simple conseil, c'est un ordre ! On peut même voir dans ce « ne péche plus » le pardon du Seigneur. Son pardon signifie toujours : « Ne péche plus ».

Ne plus pécher ! Est-ce seulement possible ? Certes, par nos propres forces, c'est plié d'avance. Mais dans l'acte de contrition que nous apprend notre mère l'Église, nous disons, bien sûr, que nous prenons la ferme résolution de ne plus recommencer, mais avec le secours de la sainte grâce de Dieu ! Grâce qui est, nous le savons, toute puissante.

Par la pénitence, nous communions aux souffrances de la Passion du Christ et nous éprouvons la puissance de sa Résurrection comme le dit saint Paul. « Lancés vers l'avant, nous courons vers le but en vue du prix auquel Dieu nous appelle ».

« Va, et ne péche plus ». Si le Seigneur nous pardonne, ce n'est pas pour nous permettre de recommencer ! Ne pas recommencer suppose la contrition, la plus parfaite possible.

Qu'est-ce que la contrition ? C'est le regret ! Quel regret ? Pas celui du vieil homme qui, voyant la mort s'approcher, fit venir le prêtre pour se confesser et qui, dans sa confession, s'accuse d'adultère - c'est le thème de l'Évangile - dans sa vie passée : « Il y a eu la voisine du palier d'en face. » « Vous le regrettiez » ? demande le confesseur. « Oui, oui » ! répond le pénitent. « Puis, poursuit le vieux monsieur, la voisine de l'appartement de dessus, puis celle du 5<sup>ème</sup> étage, et aussi celle du rez-de-chaussée » ... « Vous le regrettiez » ? demande encore le confesseur. « Oui, oui, répond le vieux monsieur, ...c'était le bon temps ! »

Il ne s'agit pas là de la contrition ! La contrition, ce n'est pas regretter le bien (ici un faux bien) mais le mal commis, avec le désir, puisque c'était mal, de ne pas recommencer, de ne plus recommencer et, si c'était possible, de ne l'avoir jamais commis.

Si la femme adultère de l'Évangile a eu la contrition parfaite, la parole du Christ : « Va, et désormais ne péche plus » a dû lui paraître d'une évidence élémentaire !

Rien de choquant dans l'exigence du Christ. C'est d'une logique aussi vraie que celle de l'amour !

« Va, et désormais ne péche plus ».

La pénitence, c'est tout ce que nous pouvons mettre en œuvre, parfois avec les conseils du confesseur, pour réparer les péchés passés, pour ne plus pécher, pour ne plus tomber aussi

facilement dans les mêmes péchés. Ce sont tous les efforts de prière, de jeûne, d'aumône, de charité, de miséricorde, pour nous rendre plus forts, pour nous tenir éloignés de la tentation, pour nous aider à refuser le péché.

Sans pénitence, la lutte contre le péché n'est plus qu'une illusion ! Sans pénitence, la conversion n'est qu'un rêve ! Sans pénitence, notre amour devient virtuel, notre foi n'opère plus par la charité. Sans pénitence, nous obstruons nous-mêmes le chemin que le Seigneur ouvre devant nous dans la mer, dans le désert (1<sup>ère</sup> lecture), en toutes circonstances.

L'Évangile de la femme adultère - mais elle avait un complice ! - nous renvoie aussi à nous-mêmes, quand nous voyons les péchés de nos frères. C'est un conseil donné par Jésus que celui qui voit son frère pécher doit aller l'avertir. Si son frère ne l'écoute pas, il doit y retourner avec 2 ou 3 frères ... S'il n'écoute toujours pas, il faut le dire à l'Église ... (cf. *Mt 18, 15 ss*).

Ceux qui dénoncent la femme adultère ne sont pas dans une attitude chrétienne. Ils auraient pu aller la reprendre, l'éclairer, l'avertir discrètement pour commencer au moins ... mais ils ne sont pas animés par la charité mais par un mauvais esprit : eux aussi, ils profitent de cette femme, même si c'est pour tendre un piège à Jésus. Ils ne veulent pas « gagner » leur sœur, ils veulent la condamner et Jésus avec, en le rendant complice soit de l'adultère, soit de la lapidation.

Quand Jésus leur demande - pas tellement pour échapper au piège tendu, il en a vu d'autres, mais pour les toucher eux aussi dans leur conscience et les amener peut-être à la conversion - quand il leur demande donc que « celui qui est sans péché soit le premier à lui jeter une pierre », il nous renvoie à cette autre loi de l'Évangile : « Enlève d'abord la poutre de ton œil », si tu veux enlever la paille dans l'œil de ton frère, (*Lc 6, 41-42*) Évangile que nous entendions juste avant notre entrée en Carême.

Examen de conscience, contrition, confession, pénitence, conversion : charité bien ordonnée commence par soi-même !

Mais plus encore, nous savons que si le pardon de Dieu est sans condition de son côté, il est conditionné, de notre côté, par notre comportement, notre contrition, notre pénitence, notre propre

miséricorde, notre ouverture de cœur. Nous le disons chaque jour et souvent plusieurs fois par jour : « Pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés ».

Puisse l'Esprit Saint disposer nos cœurs à entendre d'ici Pâques la parole consolante, la parole réconfortante, la parole encourageante : « Va, et désormais ne pèche plus ».